

Journal des traducteurs Translators' Journal

Vie de l'Association

La Rédaction

Volume 1, Number 3, February 1956

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056503ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1056503ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

La Rédaction (1956). Vie de l'Association. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 1(3), 83–84. <https://doi.org/10.7202/1056503ar>



Vie de l'Association

Assemblée du 21 décembre 1955

On s'en souvient encore: il faisait 22°F. sous zéro ce soir-là... De quoi surprendre les plus aguerris au froid montréalais, et cela à la mi-décembre, au tout début de l'hiver ! Et la Noël commerciale qui battait son plein !... Et les dernières cartes de souhaits à adresser !... Tout ce préambule pour dire que l'assistance fut plutôt maigre. Aussi bien, le conférencier invité, M. Jean-Louis Gagnon, journaliste et commentateur radiophonique réputé, amorça-t-il plutôt une conversation très captivante sur les conditions internationales actuelles soulevées par le communisme. Les journaux d'alors débordaient de comptes rendus variés sur les récents triomphes politiques des Boulganine et Krouchtchev aux Indes orientales. Par la perfection de sa technique, l'astuce de sa politique, l'abondance et la fréquence de ses octrois, surtout la largeur de ses vues philanthropiques, le Kremlin semble vouloir en imposer aux peuples asiatiques et africains que l'Europe occidentale, dite chrétienne, semble, hélas, délaissier, sinon méconnaître, pour ne favoriser que ses seuls intérêts économiques. Moins d'égoïsme, une condescendance plus grande et plus sincères sur le plan de la réalité, une générosité vraiment chrétienne d'inspiration : voilà qui, indubitablement, retarderait les progrès du communisme, nous assurerait l'amitié indissoluble des Jaunes et des Noirs et maintiendrait la paix mondiale. La soirée se termina par un vin, accompagnant l'échange de vœux et souhaits à l'approche des Fêtes.

Visite à Ottawa, le 27 janvier 1956

"L'Association technologique de la langue française", dont les débuts remontent à plus de 35 ans déjà, a voulu profiter de sa grande assemblée générale annuelle pour sanctionner l'organisation d'une nouvelle association qui, sous la raison sociale "Société des traducteurs et interprètes du Canada", remplacerait graduellement l'ancienne, vu l'amplitude de sa charte et la diversité de ses buts. *L'Institut de Traduction* y était représenté par Mlle Jeanne Grégoire et l'ACTD par M. Fernand Beaugard et le R. F. Stanislas-Joseph, tous trois, d'ailleurs, membres titulaires de l'Association technologique. Vraiment, on peut se rajeunir à tout âge !

Assemblée du 15 février 1956

Dénuée de tout cachet formel, cette assemblée n'en a pas moins été très utile. Sous la direction du Président, on y discuta librement d'améliorations possibles à apporter au *Journal* et à nos assemblées mensuelles. Certes, les goûts des hommes, voire à l'intérieur d'une même profession, sont très variés, et variés à tel point qu'il faut toujours en arriver à un *modus vivendi* : parler affaires, ou métier ne manque pas d'attrait ; mais se grouper dans le but de se grandir, de se sentir plus humain, de s'accrocher aux formes modernes de la véritable culture, nécessitera toujours un certain éloignement des affaires et des soucis du métier, au surplus, fût-il possible, une évasion de soi-même. On s'est dit fier du *Journal* et très désireux de suivre les phases de son évolution sous la poussée de la sève intellectuelle qui l'anime actuellement.

A la fin de la soirée, le Président ouvrit officiellement, parmi nous et auprès de nos amis, une petite campagne de souscription qui durera jusqu'à la réunion du 21 mars prochain. En effet, le Conseil actuel voudrait présenter ce soir-là, le soir des Elections, un état de caisse satisfaisant, capable de faciliter les premières initiatives du nouveau Conseil. On vous remettra à chacun un livret. Un objectif raisonnable serait que chaque membre vendît son livret. Un objectif désirable serait que la moyenne des recettes attribuât à chaque membre la vente de deux livrets. A l'enjeu : un voyage à New York sous les auspices des Voyages HONE (3 jours et 2 nuits, dépenses payées, 2 personnes) ; un *Nouveau Larousse Universel* en deux volumes ; un radio réveille-matin de marque Westinghouse ; une bourse d'étude à l'*Institut de Traduction*, un dictionnaire *Harrap* en deux volumes, etc. A l'œuvre, donc, et ensemble !...

Elections ! ! !

Dans le but de faire concorder l'année courante de notre association avec l'année civile, le Conseil actuel juge opportun de devancer de deux mois la tenue des prochaines élections. La chose est d'autant plus pratique que le Conseil qui sera élu prochainement aura à sa disposition une période d'exercice égale à celle du Conseil sortant de charge, c'est-à-dire de dix mois. D'autre part, il est préférable que le rajustement se fasse avant l'établissement définitif de notre charte.

Nous ne pouvons trop insister sur l'importance des prochaines élections. L'ACTD vit et veut vivre ; du moins, c'est bien l'impression qui se dégage quand on jette un simple regard sur le travail accompli depuis les dernières élections : assemblées régulières, doublement de nos effectifs, organisation du *Congrès général des Traducteurs*, la naissance du *Journal des Traducteurs*, l'ébauche d'un service des Travaux. Le Conseil actuel, malgré ses faiblesses, aura certes contribué à rendre l'Association plus que viable. Mais, dorénavant, l'ACTD doit s'affirmer davantage ; et cela ne résultera que d'un commun effort visant à l'asseoir sur des bases solides, autrement dit, visant à lui donner un mode de vie stable, selon les normes et dictées d'une charte souple et clairvoyante, étayée de statuts nets et précis. Il incombera donc au nouveau Conseil d'établir cette charte, de la faire accepter, puis de l'appliquer sagement. Il lui incombera encore d'assurer la croissance de l'Association, de maintenir l'essor de son Journal, de faire fonctionner son service des Travaux, même d'organiser un service de Placement. Pût-il, en outre, nous munir d'un secrétariat permanent !

Or, la constitution et le fonctionnement ultérieur du nouveau Conseil dépendent uniquement du vote des participants à l'assemblée générale du 21 mars prochain. Si, donc, vous voulez voir à la tête de l'Association le Conseil de VOTRE choix, vous vous ferez un devoir d'être du nombre de ceux qui détermineront ce choix. Venez voter ; et, ce faisant, vous vous rendrez à vous-même, de même qu'à l'Association, un très grand service de charité et d'entraide.

Donc, Acétédistes, aux urnes, mercredi le 21 mars, à 8 h. 30 p.m., à l'Ecole normale Jacques-Cartier, 301 est, rue Sherbrooke, Montréal, P. Q.

Varia

• Mlle Marcelle Brassard, dévouée vice-présidente de la STM et non moins dévouée co-animatrice du *Congrès général des Traducteurs*, a profité de la croisière organisée par *La Liaison française* du 10 au 28 janvier pour aller refaire sa santé sous les rayons du soleil d'Haïti, de Panama, du Venezuela, de la Martinique, même de Grenade.

• Le 14 janvier, le R. F. Stanislas-Joseph, i. c., eut le plaisir d'assister à la fête traditionnelle des Rois de la STM.

• Les Acétédistes offrent à Mlle Thérèse Bourassa '54 leurs plus vives condoléances à l'occasion du décès de son père.